



# Assemblée générale

Distr. générale  
24 mars 2017  
Français  
Original : anglais

## Soixante-douzième session

### Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2018-2019\*\*

#### Titre IV Coopération internationale pour le développement

#### Chapitre 10 Pays les moins avancés, pays en développement sans littoral et petits États insulaires en développement

[Programme 8 (plan-programme biennal pour la période 2018-2019)]\*\*\*

### Table des matières

	<i>Page</i>
Vue d'ensemble . . . . .	3
Orientation générale . . . . .	3
Vue d'ensemble des ressources . . . . .	5
Autres éléments d'information . . . . .	9
A. Direction exécutive et administration . . . . .	10
B. Programme de travail . . . . .	12
Sous-programme 1. Pays les moins avancés . . . . .	13
Sous-programme 2. Pays en développement sans littoral . . . . .	18
Sous-programme 3. Petits États insulaires en développement . . . . .	22

\* Nouveau tirage pour raisons techniques (25 avril 2017).

\*\* Une version condensée du budget-programme approuvé paraîtra sous la cote [A/72/6/Add.1](#).

\*\*\* [A/71/6/Rev.1](#).



---

Annexes

I.	Organigramme et répartition des postes pour l'exercice biennal 2018-2019 .....	27
II.	État récapitulatif de la suite donnée aux recommandations formulées par les organes de contrôle .....	28
III.	Produits de l'exercice 2016-2017 non reconduits en 2018-2019 .....	29

## Vue d'ensemble

Tableau 10.1 **Ressources financières**

(En dollars des États-Unis)

Montant des crédits ouverts pour 2016-2017	10 763 000
Variations (objets de dépense autres que les postes)	(113 600)
Variation totale	(113 600)
Montant proposé par le Secrétaire général pour 2018-2019 <sup>a</sup>	10 649 400

<sup>a</sup> Aux taux révisés de 2016-2017.

Tableau 10.2 **Postes**

	Nombre	Classe
<i>Budget ordinaire</i>		
Postes approuvés pour l'exercice biennal 2016-2017	28	1 SGA, 1 D-2, 1 D-1, 6 P-5, 8 P-4, 4 P-3, 1 P-2/P-1, 6 GS(AC)
Postes proposés pour l'exercice biennal 2018-2019	28	1 SGA, 1 D-2, 1 D-1, 6 P-5, 8 P-4, 4 P-3, 1 P-2/P-1, 6 GS(AC)

## Orientation générale

- 10.1 Le mandat du programme découle des résolutions de l'Assemblée générale énumérées ci-après : [56/227](#) (création du Bureau du Haut-Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement), [65/280](#) (approbation de la Déclaration d'Istanbul et du Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2011-2020), [69/137](#) (approbation du Programme d'action de Vienne en faveur des pays en développement sans littoral pour la décennie 2014-2024), [59/311](#) (approbation de la Déclaration de Maurice et de la Stratégie de Maurice pour la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement) et [69/15](#) [approbation des Modalités d'action accélérées des petits États insulaires en développement (Orientations de Samoa)]. Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (résolution [70/1](#)) appuie la mise en œuvre des trois programmes d'action susmentionnés, lesquels font partie intégrante du nouveau Programme. Par ailleurs, dans le cadre des mécanismes de suivi et d'examen du Programme, il est précisé que des liens tangibles seront établis avec les dispositifs de suivi et d'examen de tous les mécanismes et conférences des Nations Unies pertinents, notamment ceux concernant les pays les moins avancés, les petits États insulaires en développement et les pays en développement sans littoral.
- 10.2 Le mandat relatif au programme comprend cinq grands volets :
- Mobilisation et coordination de l'appui international et des ressources nécessaires à l'application effective : i) du Programme d'action d'Istanbul en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2011-2010; ii) du Programme d'action de Vienne en faveur des pays en développement sans littoral pour la décennie 2014-2024; iii) des Orientations de Samoa;

*Note* : Les abréviations ci-après sont utilisées dans les tableaux et organigrammes : AC = Autres classes; BO = budget ordinaire; G = agent des services généraux; SGA, Secrétaire général adjoint.

- b) Contrôle de l'application et suivi cohérents et coordonnés des trois programmes d'action;
  - c) Activités d'information et de sensibilisation au sujet des trois groupes de pays (pays les moins avancés, pays en développement sans littoral et petits États insulaires en développement) et des programmes d'action les concernant;
  - d) Établissement de rapports sur l'exécution des programmes d'action sous l'angle de l'efficacité avec laquelle ceux-ci servent les objectifs de développement adoptés au niveau international pour les trois groupes de pays;
  - e) Établissement de liens tangibles avec les dispositifs de suivi et d'examen du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et des trois programmes d'action.
- 10.3 Le programme contribuera également à la réalisation des objectifs de développement adoptés au niveau international, dont ceux qui sont énoncés dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030, dans les textes issus des grandes conférences des Nations Unies et dans des accords internationaux, tels que le Programme d'action d'Addis-Abeba issu de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement, l'Accord de Paris adopté par la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques à sa vingt et unième session et le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030). Il permettra de mobiliser l'appui de la communauté internationale en vue de renforcer les capacités des trois groupes de pays considérés, ainsi que des ressources techniques et financières supplémentaires pour promouvoir une croissance soutenue et un développement durable. La prise en compte systématique de la problématique hommes-femmes et l'autonomisation des femmes constitueront un aspect important de l'exécution des trois programmes d'action.
- 10.4 Le programme de travail du Bureau du Haut-Représentant s'articule autour de trois sous-programmes interdépendants et complémentaires, le premier consacré aux pays les moins avancés, le deuxième aux pays en développement sans littoral et le troisième aux petits États insulaires en développement.
- 10.5 Le Bureau du Haut-Représentant combinera les méthodes et stratégies suivantes :
- a) Convaincre la communauté internationale, notamment par un travail d'information, qu'il convient d'accorder une grande importance aux préoccupations des trois groupes de pays dans les activités de coopération pour le développement, afin que leurs besoins particuliers demeurent un élément central;
  - b) Assurer un contrôle et un suivi des activités de façon à encourager les groupes de pays en situation particulière et leurs partenaires de développement à adopter des mesures de soutien, conformément à leurs programmes d'action respectifs et aux objectifs de développement arrêtés au niveau international, dont ceux du Programme de développement durable à l'horizon 2030, le Programme d'action d'Addis-Abeba, l'Accord de Paris et le Cadre de Sendai;
  - c) Collaborer avec les partenaires de développement, les organismes des Nations Unies et d'autres organisations internationales et régionales, ainsi qu'avec les parlements et la société civile, afin de favoriser la prise en considération, au niveau national, des priorités définies dans chacun des trois programmes d'action, de façon à renforcer la cohérence entre les grandes orientations mondiales et les stratégies nationales;
  - d) Appuyer le renforcement des capacités des trois groupes de pays en vue de faciliter la bonne exécution des programmes d'action au niveau national;

- e) Établir des partenariats pour faciliter la mise en œuvre des trois programmes d'action et encourager la coopération Sud-Sud dans les domaines qui présentent un intérêt pour les pays des trois groupes;
- f) Rechercher le concours de toutes les parties prenantes, notamment sous forme de partenariats avec les parlements, la société civile, les fondations, les médias, les milieux universitaires et le secteur privé, pour que les trois groupes de pays reçoivent un plus large appui;
- g) Exploiter au maximum les effets de synergie entre les trois sous-programmes compte tenu du caractère commun des problèmes et des difficultés auxquels font face les pays des trois groupes, notamment du fait de leurs faiblesses structurelles, de leur vulnérabilité aux chocs extérieurs, de la modestie de leurs économies nationales, de leur position marginale dans l'économie mondiale, de leur accès limité à la technologie et des inconvénients de leur situation géographique.

### Vue d'ensemble des ressources

10.6 Les ressources demandées au titre du présent chapitre pour l'exercice biennal 2018-2019 s'élèvent à 10 649 400 dollars, avant actualisation des coûts, soit une diminution de 113 600 dollars (1,1%) par rapport au montant des crédits ouverts pour 2016-2017. Le montant demandé permet de financer l'exécution intégrale, efficace et rationnelle des mandats.

10.7 La répartition des ressources est indiquée dans les tableaux 10.3 à 10.5.

Tableau 10.3 **Ressources financières par composante**

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) *Budget ordinaire*

			Variation					Total	Pourcentage	Total avant actualisation des coûts	Actualisation des coûts	2018-2019 (montant prévu)
	2014-2015 (dépenses effectives)	2016-2017 (crédits ouverts)	Ajustements techniques (élimination de dépenses non renouvelables et effet-report de postes créés au cours de l'exercice antérieur)	Nouveaux mandats ou mandats élargis	Transferts à l'intérieur d'un même chapitre ou entre chapitres	Autres variations						
A. Direction exécutive et administration	2 573,1	2 639,5	–	–	–	(6,0)	(6,0)	(0,2)	2 633,5	77,7	2 711,2	
B. Programme de travail												
1. Pays les moins avancés	4 060,6	6 326,3	–	–	(28,4)	(107,6)	(136,0)	(2,1)	6 190,3	189,8	6 380,1	
2. Pays en développement sans littoral	1 110,7	1 141,4	–	–	10,6	–	10,6	0,9	1 152,0	39,3	1 191,3	

**Titre IV Coopération internationale pour le développement**

	Variation										
	2014-2015 (dépenses effectives)	2016-2017 (crédits ouverts)	Ajustements techniques (élimination de dépenses non renouvelables et effet-reports de postes créés au cours de l'exercice antérieur)	Nouveaux mandats ou mandats élargis	Transferts à l'intérieur d'un même chapitre ou entre chapitres	Autres variations	Total	Pourcen- tage	Total avant actuali- sation des coûts	Actuali- sation des coûts	2018-2019 (montant prévu)
3. Petits États insulaires en développement	858,4	655,8	-	-	17,8	-	17,8	2,7	673,6	23,7	697,3
<b>Total partiel (programme de travail)</b>	<b>6 029,7</b>	<b>8 123,5</b>	-	-	-	(107,6)	(107,6)	(1,3)	8 015,9	252,8	8 268,7
<b>Total partiel</b>	<b>8 602,7</b>	<b>10 763,0</b>	-	-	-	(113,6)	(113,6)	(1,1)	10 649,4	330,5	10 979,9

2) *Ressources extrabudgétaires*

	2014-2015 (dépenses effectives)	2016-2017 (montant estimatif)	2018-2019 (montant prévu)
A. Direction exécutive et administration	-	-	-
B. Programme de travail	2 391,1	3 320,6	3 000,0
<b>Total partiel</b>	<b>2 391,1</b>	<b>3 320,6</b>	<b>3 000,0</b>
<b>Total</b>	<b>10 993,8</b>	<b>14 083,6</b>	<b>13 979,9</b>

Tableau 10.4 **Postes**

Catégorie	Postes permanents inscrits au budget ordinaire		Postes temporaires								
	2016- 2017	2018- 2019	Budget ordinaire		Quotes-parts hors budget ordinaire		Ressources extrabudgétaires		Total		
			2016- 2017	2018- 2019	2016- 2017	2018- 2019	2016- 2017	2018- 2019	2016- 2017	2018- 2019	
<b>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</b>											
Secrétaire général adjoint	1	1	-	-	-	-	-	-	-	1	1
D-2	1	1	-	-	-	-	-	-	-	1	1
D-1	1	1	-	-	-	-	-	-	-	1	1
P-5	6	6	-	-	-	-	-	-	-	6	6

Catégorie	Postes permanents inscrits au budget ordinaire		Postes temporaires						Total	
			Budget ordinaire		Quotes-parts hors budget ordinaire		Ressources extrabudgétaires			
	2016-2017	2018-2019	2016-2017	2018-2019	2016-2017	2018-2019	2016-2017	2018-2019	2016-2017	2018-2019
P-4/P-3	12	12	–	–	–	–	–	–	12	12
P-2/P-1	1	1	–	–	–	–	–	–	1	1
<b>Total partiel</b>	<b>22</b>	<b>22</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>22</b>	<b>22</b>
<b>Agents des services généraux</b>										
Autres classes	6	6	–	–	–	–	–	–	6	6
<b>Total partiel</b>	<b>6</b>	<b>6</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>6</b>	<b>6</b>
<b>Total</b>	<b>28</b>	<b>28</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>28</b>	<b>28</b>

Tableau 10.5 Répartition des ressources par composante

(En pourcentage)

Composante	Budget ordinaire	Quotes-parts hors budget ordinaire	Ressources extrabudgétaires
A. Direction exécutive et administration	24,7	–	–
B. Programme de travail			
1. Pays les moins avancés	58,2	–	50,0
2. Pays en développement sans littoral	10,8	–	33,3
3. Petits États insulaires en développement	6,3	–	16,7
<b>Total partiel (programme de travail)</b>	<b>75,3</b>	<b>–</b>	<b>100,0</b>
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>–</b>	<b>100,0</b>

### Transferts à l'intérieur d'un même chapitre ou entre chapitres

- 10.8 Les montants demandés tiennent compte du transfert de ressources entre les sous-programmes 1, 2 et 3, lequel est principalement lié aux examens à mi-parcours du Programme d'Action d'Istanbul, du Programme d'Action de Vienne et des Orientations de Samoa.

### Variations (objets de dépense autres que les postes)

- 10.9 Les variations correspondent à une baisse de 113 600 dollars découlant des gains d'efficacité que le Bureau entend réaliser en 2018-2019. La réduction proposée découle de ce que le Bureau fait pour appliquer aux opérations courantes les gains d'efficacité attendus du système Umoja qui ont été présentés dans le huitième rapport d'étape du Secrétaire général sur le progiciel de gestion intégré (A/71/390). Ces gains d'efficacité reposent sur l'expérience du système acquise par l'Organisation, les changements attendus, y compris la mise en service de nouvelles fonctionnalités, l'examen d'ensemble des processus de bout en bout, la mise hors service des anciens systèmes et l'amélioration des fonctions relatives aux processus métier et à la planification. Ils sont exprimés, entre autres mesures, sous forme de valeur en dollars d'un

équivalent plein temps, dans les cas où c'est possible. On trouvera de plus amples informations à ce sujet dans l'avant-propos et l'introduction du projet de budget-programme pour l'exercice 2018-2019. Pour le Bureau, la baisse de 113 600 dollars au titre des objets de dépense autres que les postes correspond à une diminution de 6 000 dollars au titre de la Direction exécutive et l'administration, et de 107 600 dollars au titre du Programme de travail.

### **Ressources extrabudgétaires**

- 10.10 Le Bureau du Haut-Représentant est notamment chargé de mobiliser des ressources extrabudgétaires aux fins du suivi de l'application du Programme d'action d'Istanbul, du Programme d'action de Vienne et des Orientations de Samoa, ainsi que d'autres initiatives en faveur des pays les moins avancés, des pays en développement sans littoral et des petits États insulaires en développement.
- 10.11 Les efforts que fait le Bureau pour mobiliser des ressources se fondent sur la stratégie de mobilisation des donateurs, énoncée dans le mandat du Bureau, qui consiste en une série de propositions de projets. La stratégie est mise à jour en continu et communiquée notamment aux donateurs traditionnels et à d'autres partenaires de développement qui pourraient verser des contributions. Le Bureau poursuivra ses consultations bilatérales avec ces donateurs pendant l'exercice biennal 2018-2019.
- 10.12 En 2014-2015, le Bureau a pu lever 3 856 000 dollars pour les exercices biennaux 2014-2015 et 2016-2017. Ces ressources lui ont permis de mener les activités préparatoires à la deuxième Conférence des Nations Unies sur les pays en développement sans littoral et à la troisième Conférence internationale sur les petits États insulaires en développement, ainsi que les travaux réalisés pendant ces conférences. Elles lui ont également permis de mener des campagnes mondiales et d'organiser des activités de sensibilisation à l'appui de la mise en œuvre du Programme d'action d'Istanbul, et d'y associer tous les acteurs concernés, y compris des parlementaires et des représentants du secteur privé, de la société civile et de fondations. En outre, elles ont servi à financer la participation des coordonnateurs nationaux des pays les moins avancés aux réunions annuelles consacrées à l'examen de la mise en œuvre du Programme, ainsi qu'à d'autres réunions et ateliers organisés par le Bureau.
- 10.13 En 2016, le Bureau a mobilisé 613 700 dollars. Les contributions volontaires lui ont permis d'organiser l'Examen approfondi de haut niveau à mi-parcours de la mise en œuvre du Programme d'action d'Istanbul en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2011-2020, tenu à Antalya (Turquie) en mai 2016. Elles lui ont aussi permis d'organiser des manifestations visant à favoriser les partenariats mondiaux à l'appui de la mise en œuvre des Orientations de Samoa et du suivi de l'exécution du Programme d'Action de Vienne.
- 10.14 Pour l'exercice 2018-2019, le Bureau cherchera à mobiliser un montant de 3 000 000 dollars, ventilés comme suit : a) 1 500 000 dollars pour couvrir le supplément des ressources nécessaires au suivi de l'exécution du Programme d'action d'Istanbul et de son Examen approfondi de haut niveau à mi-parcours; b) 1 000 000 dollars pour financer les activités du suivi de la mise en œuvre du Programme d'Action de Vienne, notamment les réunions régionales concernant l'examen à mi-parcours du Programme, les réunions de groupes d'experts, les ateliers nationaux pour l'intégration du Programme; c) 500 000 dollars pour financer les activités menées à l'appui i) de l'intégration des Orientations de Samoa dans les travaux du système des Nations Unies; ii) du renforcement de la cohérence de l'action menée par l'ONU en faveur des petits États insulaires en développement; iii) de la poursuite des travaux du Bureau concernant les partenariats mondiaux en faveur du développement durable dans les petits États insulaires en développement.

### Autres éléments d'information

- 10.15 Le Bureau du Haut-Représentant a cherché à améliorer l'efficacité des trois sous-programmes en renforçant la collaboration entre les entités qui en sont chargées. Il a par exemple créé des groupes thématiques relatifs aux trois sous-programmes. Le travail en groupe lui a permis de répondre efficacement à la croissance de la demande de services d'appui fondés sur des faits en faveur des pays les moins avancés, des pays en développement sans littoral et des petits États insulaires en développement, et de contribuer aux travaux du système des Nations Unies concernant le suivi et la supervisions de programmes mondiaux, notamment du Programme 2030 et du Programme d'action d'Addis-Abeba.
- 10.16 Les activités du Bureau visant à assurer, à l'échelle du système, la coordination sur les questions relatives aux pays les moins avancés, aux pays en développement sans littoral et aux petits États insulaires en développement ont été menées de façon efficace, notamment en ce qui concerne la mobilisation de tous les organismes appuyant les trois programmes d'action et le pilotage des travaux des groupes consultatifs interorganisations sur les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement, que le Bureau préside ou co-préside. Le Bureau a continué à mener, de concert avec plusieurs organismes des Nations Unies et d'autres entités, des activités de sensibilisation, de renforcement des capacités et de mobilisation des ressources. En outre, en vue de s'acquitter de ses différentes missions le plus efficacement possible, il a eu de plus en plus souvent recours à la visioconférence, pour faciliter les consultations avec les États Membres, les organismes des Nations Unies et d'autres entités, ainsi que la prestation des services qui leur sont destinés. Il continuera de recourir à la visioconférence et à d'autres outils informatiques et de communication.
- 10.17 En vertu de la résolution 58/269 de l'Assemblée générale, les ressources désignées comme devant servir à financer les activités de suivi et d'évaluation s'élèveraient à 280 400 dollars (ce qui équivaut à deux mois de travail d'un fonctionnaire de la classe D-2, deux mois de travail d'un fonctionnaire de la classe D-1, quatre mois de travail d'un fonctionnaire de la classe P-5 et neuf mois de travail d'un fonctionnaire de la classe P-4). Elles permettraient au Bureau de procéder, à sa convenance, à une auto-évaluation de ses activités et serviraient également à mener à bien l'auto-évaluation obligatoire qui doit permettre de déterminer si les résultats escomptés pourront être atteints conformément à ce qui est prévu dans les cadres logiques approuvés pour 2018-2019.
- 10.18 La liste des publications à inscrire au programme de travail a été étudiée au niveau de chaque sous-programme. La répartition prévue entre publications en série et publications isolées est indiquée sommairement dans le tableau 10.6 ci-après et de manière détaillée dans le descriptif des produits de chaque sous-programme.

Tableau 10.6 Répartition des publications

	2014-2015 (nombre effectif)			2016-2017 (nombre estimatif)			2018-2019 (nombre prévu)		
	Support papier	Support électronique	Support papier et support électronique	Support papier	Support électronique	Support papier et support électronique	Support papier	Support électronique	Support papier et support électronique
Publications en série	–	–	12	–	5	12	–	6	8
Publications isolées	2	16	5	–	17	7	–	17	10
<b>Total</b>	<b>2</b>	<b>16</b>	<b>17</b>	<b>–</b>	<b>22</b>	<b>19</b>	<b>–</b>	<b>23</b>	<b>18</b>

## A. Direction exécutive et administration

### Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 2 633 500 dollars

- 10.19 Le Haut-Représentant est chargé de l'orientation et la direction générales du Bureau dans l'exécution de son mandat et du programme de travail approuvé. Il tient des consultations de haut niveau avec les États Membres, les organismes des Nations Unies, les institutions financières multilatérales et régionales, des représentants du secteur privé, les groupements de la société civile et le milieu universitaire; approuve les rapports; et aide le Conseil économique et social et l'Assemblée générale à examiner et évaluer les progrès réalisés dans la mise en œuvre des programmes d'action intéressant les trois groupes de pays.
- 10.20 Le Bureau aide le Haut-Représentant à s'acquitter de sa tâche et fournit les services d'appui administratif correspondant au programme de travail. Il est dirigé par un directeur (D-2), qui est chargé de la coordination et de l'administration générales, et agit en qualité d'adjoint du Secrétaire général adjoint.

Tableau 10.7 **Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats**

Réalisations escomptées du Secrétariat		Indicateurs de succès		Mesure des résultats			
				2018-2019	2016-2017	2014-2015	2012-2013
a) Gestion efficace du programme de travail	Produits et services fournis en temps voulu	Objectif	94	92	92	92	
			Estimation		94	92	92
			Résultats effectifs			94	92
b) Présentation dans les délais prescrits des documents nécessaires pour les réunions des organes intergouvernementaux	b) Pourcentage de documents présentés dans les délais prescrits	Objectif	100	94	94	92	
			Estimation		100	94	92
			Résultats effectifs			89	92
c) Amélioration de la prise de conscience des besoins et des problèmes particuliers des pays les moins avancés, des pays en développement sans littoral et des petits États insulaires en développement qui exigent l'attention des États Membres et des organisations internationales	Augmentation du nombre des déclarations, résolutions et décisions dans lesquelles les États Membres traitent les problèmes qui ont été portés à leur attention	Objectif	42	40	38	36	
			Estimation		42	38	36
			Résultats effectifs			40	36
d) Réalisation d'économies sur les frais de voyage de l'Organisation	Augmentation du pourcentage de billets d'avion achetés par l'Organisation deux semaines au moins avant la date de départ	Objectif	100				
			Estimation				
			Résultats effectifs				

**Facteurs externes**

- 10.21 L'objectif fixé au titre de la Direction exécutive et l'administration devrait être atteint, et les réalisations escomptées obtenues, à condition que la communauté des donateurs continue d'avoir la volonté politique d'aider les trois groupes de pays à mettre en œuvre les programmes d'action.

**Produits**

- 10.22 Les produits de l'exercice biennal 2018-2019 seront les suivants :

Tableau 10.8 **Produits par catégories**

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
<b>Services d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts, et rapports correspondants (budget ordinaire)</b>	
<i>Assemblée générale</i>	
Services fonctionnels pour les réunions	
1. Réunions de l'Assemblée générale et de ses organes subsidiaires	3
2. Audiences du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires	2
<i>Conseil économique et social</i>	
Services fonctionnels pour les réunions	
3. Réunions du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires	2
4. Réunions du Comité du programme et de la coordination	1
<b>Autres activités de fond (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)</b>	
Communiqués et conférences de presse	
5. Communiqués et conférences de presse sur les questions intéressant les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement	10
6. Conférences de presse sur la cohérence, dans les programmes de travail des organismes des Nations Unies, entre l'application des programmes d'action en faveur des pays les moins avancés, des pays en développement sans littoral et des petits États insulaires en développement, et celle du Programme de développement durable à l'horizon 2030, du Programme d'action d'Addis-Abeba, du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030) et de l'Accord de Paris	4
<b>Coopération internationale et coordination et liaison interorganisations (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)</b>	
Services fonctionnels pour les réunions interorganisations	
7. Réunions du Groupe des Nations Unies pour le développement	2
8. Réunions du Comité exécutif pour les affaires économiques et sociales	4
9. Réunions du Conseil d'administration de la Banque de technologies pour les pays les moins avancés	4
10. Conférences et forums mondiaux et régionaux divers	20
<b>Services d'appui administratif (budget ordinaire)</b>	
Planification des programmes, budget et comptabilité	
11. Coordination et élaboration du plan-programme biennal et du projet de budget-programme	2
Services de contrôle interne	
12. Autoévaluation : coordination et assurance de la qualité dans le cadre des évaluations biennales de l'exécution des programmes	2

**Titre IV**      **Coopération internationale pour le développement**

- 10.23 La répartition des ressources prévues pour la direction exécutive et l'administration est indiquée dans le tableau 10.9.

Tableau 10.9 **Ressources nécessaires : direction exécutive et administration**

Catégorie	Ressources (milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2016-2017	2018-2019 (avant actualisation des coûts)	2016-2017	2018-2019
<b>A. Budget ordinaire</b>				
Postes	2 010,3	2 010,3	6	6
Autres objets de dépense	629,2	623,2	–	–
<b>Total partiel</b>	<b>2 639,5</b>	<b>2 633,5</b>	<b>6</b>	<b>6</b>
<b>B. Ressources extrabudgétaires</b>	–	–	–	–
<b>Total</b>	<b>2 639,5</b>	<b>2 633,5</b>	<b>6</b>	<b>6</b>

- 10.24 La somme de 2 633 500 dollars, qui correspond à une baisse de 6 000 dollars par rapport aux crédits ouverts pour 2016-2017, permettrait de continuer à financer six postes [1 SGA, 1 D-2, 1 P-5 et 3 G(AC)], ainsi que des objets de dépense autres que les postes, l'objectif étant de soutenir la mise en œuvre des mandats émanant du programme.

- 10.25 Les ressources autres que celles affectées à des postes, d'un montant de 623 200 dollars, permettraient de financer principalement les autres dépenses de personnel, les frais de voyages et les services contractuels. La diminution de 6 000 dollars au titre du mobilier et du matériel est attribuable aux gains d'efficacité que le Bureau prévoit de réaliser en 2018-2019.

**B Programme de travail**

- 10.26 La répartition des ressources par sous-programme est indiquée dans le tableau 10.10.

Tableau 10.10 **Ressources nécessaires, par sous-programme**

	Ressources (milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2016-2017	2018-2019 (avant actualisation des coûts)	2016-2017	2018-2019
<b>A. Budget ordinaire</b>				
1. Pays les moins avancés	6 326,3	6 190,3	17	17
2. Pays en développement sans littoral	1 141,4	1 152,0	3	3
3. Petits États insulaires en développement	655,8	673,6	2	2
<b>Total partiel</b>	<b>8 123,5</b>	<b>8 015,9</b>	<b>22</b>	<b>22</b>
<b>B. Ressources extrabudgétaires</b>	3 320,6	3 000,0	–	–
<b>Total</b>	<b>11 444,10</b>	<b>11 015,9</b>	<b>22</b>	<b>22</b>

## Sous-programme 1 Pays les moins avancés

**Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 6 190 300 dollars**

- 10.27 La responsabilité opérationnelle du sous-programme incombe au Groupe des pays les moins avancés. Le sous-programme sera mis en œuvre conformément à la stratégie décrite au sous-programme 1 du programme 8 du plan-programme biennal et des priorités pour la période 2018-2019 (A/71/6/Rev.1).

Tableau 10.11 **Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats**

*Objectif de l'Organisation* : Permettre aux pays les moins avancés d'atteindre les objectifs du Programme d'action d'Istanbul, y compris leur retrait de la liste des pays les moins avancés, et les autres objectifs de développement adoptés au niveau international, notamment ceux prévus dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030, le Programme d'action d'Addis-Abeba et l'Accord de Paris, et concourir à la mobilisation d'un appui international

Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès		Mesure des résultats			
			2018-2019	2016-2017	2014-2015	2012-2013
a) Meilleure prise de conscience au niveau mondial des problèmes de développement intéressant les pays les moins avancés, notamment sous l'aspect de l'égalité des sexes, et généralisation du débat sur la question	i) Augmentation du nombre des références dans des déclarations, des résolutions et des décisions aux niveaux mondial et régional à des questions afférentes aux priorités des pays les moins avancés évoquées dans le Programme d'action d'Istanbul	Objectif	38	36		
		Montant prévu		36		
		Résultats effectifs				
	ii) Augmentation du nombre de visites effectuées par des utilisateurs finals distincts sur le site Web du Bureau du Haut-Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement	Objectif	610 000	600 000		
		Montant prévu		600 000		
		Résultats effectifs				
b) Mise en œuvre effective du Programme d'action d'Istanbul et réalisation d'autres objectifs de développement concernant les pays les moins avancés convenus au niveau international, renforcement de l'engagement de ces pays et consolidation de l'appui international qui leur est apporté en vue de leur retrait de la liste	i) Augmentation du nombre des pays les moins avancés répondant au moins à l'un des critères de retrait de la liste	Objectif	30			
		Montant prévu				
		Résultats effectifs				
	ii) Augmentation du nombre de partenaires de développement aidant les pays les moins avancés à mettre en œuvre les dispositions du Programme d'action d'Istanbul	Objectif	40			
		Montant prévu				
		Résultats effectifs				
	iii) Augmentation du nombre de partenaires de développement aidant les pays les moins avancés à satisfaire aux critères de retrait de la liste, dans le respect des principes énoncés dans le Programme d'action d'Istanbul	Objectif	20			
		Montant prévu				
		Résultats effectifs				

## Titre IV Coopération internationale pour le développement

Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès	Mesure des résultats			
		2018-2019	2016-2017	2014-2015	2012-2013
c) Intensification de l'attention portée aux besoins et aux difficultés des pays les moins avancés grâce à la mobilisation et à la participation accrue de ces pays dans le cadre des conférences des Nations Unies et des mécanismes chargés de la mise en œuvre, du suivi et de l'examen du Programme de développement durable à l'horizon 2030, du Programme d'action d'Addis-Abeba, de l'Accord de Paris et du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe	i) Augmentation du nombre de références aux pays les moins avancés et à leurs priorités dans des déclarations, des résolutions et des décisions adoptées aux niveaux mondial et régional dans le cadre de débats intergouvernementaux relatifs au Programme de développement durable à l'horizon 2030, au Programme d'action d'Addis-Abeba, à l'Accord de Paris et au Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe	Objectif	20		
		Montant prévu			
		Résultats effectifs			
	ii) Augmentation du nombre d'entités des Nations Unies et d'autres organisations internationales ou multilatérales qui aident les pays les moins avancés à s'associer aux mécanismes internationaux relatifs au Programme de développement durable à l'horizon 2030, au Programme d'action d'Addis-Abeba, à l'Accord de Paris et au Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe	Objectif	35		
		Montant prévu			
		Résultats effectifs			

### Facteurs externes

- 10.28 L'objectif du sous-programme devrait être atteint et les réalisations escomptées obtenues si les conditions suivantes sont réunies : a) les pays les moins avancés et leurs partenaires de développement s'engagent pleinement en faveur de la mise en œuvre effective du Programme d'action d'Istanbul et des recommandations de la Réunion de haut niveau chargée de procéder à un examen complet dudit Programme à mi-parcours; b) les conditions de sécurité et la situation politique des pays les moins avancés se prêtent à l'application du Programme d'action d'Istanbul; c) la situation économique mondiale est favorable à l'exécution du Programme d'action d'Istanbul; d) des ressources financières extérieures suffisantes sont débloquées pour aider les pays les moins avancés.

### Produits

- 10.29 Les produits de l'exercice biennal 2018-2019 seront les suivants :

Tableau 10.12 **Produits par catégories**

Produits	Quantité
<b>Services d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts, et rapports correspondants (budget ordinaire)</b>	
<i>Assemblée générale</i>	
Services fonctionnels pour les réunions	
1. Séances de la Deuxième Commission	6

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
2. Consultations de la Deuxième Commission	20
3. Réunions sur l'avancement des travaux de la Banque de technologies pour les pays les moins avancés	2
<i>Documents de conférence</i>	
4. Rapports du Secrétaire général sur l'application du Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2011-2020	2
5. Rapport sur la stratégie de transition sans heurt pour les pays retirés de la liste des pays les moins avancés	1
<i>Conseil économique et social</i>	
<i>Services fonctionnels pour les réunions</i>	
6. Réunions tenues pendant le débat général sur le point de l'ordre du jour consacré à l'examen et la coordination de l'application du Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2011-2020	4
7. Consultations	14
8. Réunions du Forum politique de haut niveau pour le développement durable	2
9. Réunions régionales d'examen de la mise en œuvre du Programme d'action d'Istanbul en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2011-2020	4
<i>Réunions annuelles des pays les moins avancés au niveau ministériel</i>	
<i>Services fonctionnels pour les réunions :</i>	
10. Réunions ministérielles	2
11. Consultations sur les documents finals des réunions ministérielles	8
<b>Autres services</b>	
<i>Groupes spéciaux d'experts</i>	
Réunions régionales de groupes spéciaux d'experts sur ce qui suit :	
12. Application du Programme d'action d'Istanbul – notamment sur les progrès accomplis en vue du retrait de la liste des pays les moins avancés	2
13. Mise en œuvre du Programme d'action d'Istanbul et réalisation des objectifs de développement durable	2
14. Renforcement des capacités visant à réduire la vulnérabilité et à renforcer la résilience dans les pays les moins avancés, notamment en ce qui concerne la résistance des constructions et de l'infrastructure	1
15. Mise en œuvre de régimes de promotion de l'investissement en vue d'attirer des investissements étrangers directs dans les pays les moins avancés	1
16. Migration dans les pays les moins avancés	1
17. Coopération Sud-Sud pour le développement des pays les moins avancés	1
<i>Groupe des pays les moins avancés</i>	
18. Réunions du Groupe des pays les moins avancés	20
19. Réunions des groupes de travail du Groupe des pays les moins avancés	12
<i>Banque de technologies pour les pays les moins avancés</i>	
20. Réunions du Conseil d'administration de la Banque de technologies	2
<b>Autres activités de fond (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)</b>	
Brochures, fiches d'information, planches murales et pochettes de documentation	
21. Documentation concernant la campagne d'information mondiale sur le Programme d'action d'Istanbul	1

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
22. Diffusion en ligne d'informations sur les progrès accomplis par les pays les moins avancés dans la réalisation des objectifs de développement durable	4
23. Diffusion en ligne d'informations sur les progrès accomplis par les pays les moins avancés en vue de leur retrait de la liste, et en matière d'atténuation des crises et de résilience	2
24. Diffusion en ligne d'informations sur les mesures prises par les organismes des Nations Unies pour faire appliquer le Programme d'action d'Istanbul au niveau national	1
Communiqués et conférences de presse	
25. Communiqués de presse sur des questions intéressant les pays les moins avancés	10
26. Conférences de presse sur des questions intéressant les pays les moins avancés	4
Publications en série	
27. <i>Situation des pays les moins avancés</i> (support papier et support électronique)	2
28. <i>Rapport annuel actualisé sur la situation de ces pays</i> (support électronique)	2
29. Publications sur les meilleures pratiques dans la mise en œuvre du Programme d'action d'Istanbul à l'échelon national (support électronique)	1
30. Compte rendu analytique des séances du Forum public pour le partenariat (support électronique)	1
31. Lettres d'information du Bureau du Haut-Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement.	4
Publications isolées	
Publications sur ce qui suit :	
32. Progrès accomplis en vue du retrait de la liste des pays les moins avancés (support électronique)	1
33. Migration dans les pays les moins avancés (support papier et support électronique)	1
34. Atténuation des crises et résilience dans les pays les moins avancés (support papier et support électronique)	1
35. Participation de la société civile à la mise en œuvre du Programme d'action d'Istanbul	1
36. Progrès accomplis par les pays les moins avancés dans la réalisation des objectifs de développement durable	1
37. Cohérence et synergies entre la mise en œuvre, le suivi et l'examen du Programme d'action d'Istanbul et ceux du Programme de développement durable à l'horizon 2030	1
38. Documents de réflexion thématiques et notes de synthèse sur des questions clés relatives aux pays les moins avancés, y compris la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 dans lesdits pays (support électronique)	20
Audiovisuel	
39. Vidéo donnant des informations sur les progrès enregistrés dans la mise en œuvre du Programme d'action d'Istanbul	1
Séminaires	
40. Atelier sur la mise en œuvre du Programme d'action d'Istanbul à l'intention des points focaux nationaux des pays les moins avancés	2
41. Table ronde ministérielle sur la mise en œuvre du Programme d'action d'Istanbul	1
42. Table ronde parlementaire consacrée au rôle des parlements dans la mise en œuvre du Programme d'action d'Istanbul	1
43. Forum public pour le partenariat	1
44. Réunions de haut niveau du Forum pour la coopération en matière de développement	1
45. Forum des organisations non gouvernementales/de la société civile	1

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
46. Forum mondial pour les partenariats avec les entreprises en faveur du développement des pays les moins avancés	1
<b>Coopération internationale et coordination et liaison interorganisations (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)</b>	
Services fonctionnels pour les réunions interorganisations	
47. Réunion ministérielle consacrée à l'examen de la mise en œuvre et du suivi du Programme d'action d'Istanbul	1
48. Réunions du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination	1
49. Réunions du Comité de haut niveau sur les programmes	2
Autres services	
50. Contributions au rapport du Groupe de réflexion interinstitutions sur le suivi des décisions touchant le financement du développement et des moyens de mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030	2
51. Réunions d'information à l'intention des États Membres sur les travaux du Bureau du Haut-Représentant	6

10.30 La répartition des ressources prévues pour le sous-programme 1 est indiquée dans le tableau 10.13.

Tableau 10.13 **Ressources nécessaires : pays les moins avancés**

<i>Catégorie</i>	<i>Ressources (milliers de dollars É.-U.)</i>		<i>Postes</i>	
	<i>2016-2017</i>	<i>2018-2019 (avant actualisation des coûts)</i>	<i>2016-2017</i>	<i>2018-2019</i>
A. Budget ordinaire				
Postes	5 579,0	5 579,0	17	17
Autres objets de dépense	747,3	611,3	–	–
<b>Total partiel</b>	<b>6 326,3</b>	<b>6 190,3</b>	<b>17</b>	<b>17</b>
B. Ressources extrabudgétaires	2 412,0	1 500,0	–	–
<b>Total</b>	<b>8 738,3</b>	<b>7 690,3</b>	<b>17</b>	<b>17</b>

10.31 La somme de 6 190 300 dollars, qui correspond à une baisse de 136 000 dollars par rapport aux crédits ouverts pour 2016-2017, permettrait de continuer à financer 17 postes [1 D-2, 4 P-5, 6 P-4, 3 P-3 et 3 G(AC)] ainsi que des objets de dépense autres que les postes, l'objectif étant de soutenir la mise en œuvre des mandats émanant du programme.

10.32 Les ressources autres que celles affectées à des postes, d'un montant de 611 300 dollars, permettraient de financer principalement les autres dépenses de personnel, les dépenses afférentes aux consultants, les frais de voyages et les services contractuels. La diminution de 136 000 dollars au titre des dépenses de personnel, des dépenses afférentes aux consultants et des frais de voyages est attribuable aux gains d'efficacité que le Bureau prévoit de réaliser en 2018-2019, notamment pour ce qui est de réduire les frais de voyages et les dépenses afférentes aux consultants, en tirant le meilleur parti des moyens techniques disponibles en interne, les ressources dégagées étant réaffectées aux sous-programmes 2 et 3.

## Sous-programme 2 Pays en développement sans littoral

### Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 1 152 000 dollars

- 10.33 La responsabilité opérationnelle du sous-programme incombe au Groupe des pays en développement sans littoral. Le sous-programme sera mis en œuvre conformément à la stratégie décrite au sous-programme 2 du programme 8 du plan-programme biennal et des priorités pour la période 2018-2019.

Tableau 10.14 **Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats**

*Objectif de l'Organisation* : Permettre aux pays en développement sans littoral d'atteindre les objectifs du Programme d'action de Vienne visant à répondre à leurs besoins particuliers et les objectifs de développement convenus au niveau international, y compris ceux prévus dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et le Programme d'action d'Addis-Abeba, par la consolidation des systèmes de transit, l'expansion des capacités de production, la diversification, l'industrialisation, l'insertion dans les chaînes de valeur et une plus forte mobilisation de la communauté internationale à l'appui de ces pays

Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès		Mesure des résultats			
			2018-2019	2016-2017	2014-2015	2012-2013
a) Meilleure prise de conscience au niveau mondial des problèmes de développement intéressant les pays en développement sans littoral et généralisation du débat sur la question	Augmentation du nombre de références aux pays en développement sans littoral dans des déclarations, des résolutions et des décisions adoptées aux niveaux mondial et régional	Objectif	15	6		
		Montant prévu		6		
		Résultats effectifs				
b) Mise en œuvre effective du Programme d'action de Vienne	i) Augmentation du nombre d'initiatives mises en œuvre par les pays en développement sans littoral et les pays de transit qui visent à renforcer le développement durable et la croissance pour tous, y compris les échanges commerciaux et les systèmes de transport, à diversifier la production et les principaux secteurs exportateurs et à faciliter l'intégration dans les chaînes de valeur aux niveaux régional et mondial	Objectif	25	15	10	
		Montant prévu		15	10	7
		Résultats effectifs			10	7
	ii) Augmentation du nombre de pays en développement sans littoral et d'organismes des Nations Unies qui prennent en considération les dispositions du Programme d'action de Vienne, les premiers dans leurs stratégies de développement national et les seconds dans leurs programmes de travail	Objectif	15	5		
		Montant prévu		5		
		Résultats effectifs				
	iii) Augmentation du nombre de partenaires de développement aidant les pays en développement sans littoral à mettre en œuvre les dispositions du Programme d'action de Vienne	Objectif	5			
		Montant prévu				
		Résultats effectifs				

Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès	Mesure des résultats			
		2018-2019	2016-2017	2014-2015	2012-2013
c) Renforcement de la cohérence et des effets de synergie entre les mécanismes mondiaux relatifs à la mise en œuvre, au suivi et à l'examen du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et du Programme d'action d'Addis-Abeba et ceux du Programme d'action de Vienne	Augmentation du nombre de références aux pays en développement sans littoral et à leurs priorités dans des déclarations, résolutions et décisions adoptées aux niveaux mondial et régional dans le cadre de débats intergouvernementaux relatifs au Programme de développement durable à l'horizon 2030 et au Programme d'action d'Addis-Abeba	Objectif	15	6	
		Montant prévu		6	
		Résultats effectifs			

### Facteurs externes

10.34 L'objectif du sous-programme devrait être atteint et les réalisations escomptées obtenues si les conditions suivantes sont réunies : a) les pays en développement sans littoral et de transit et leurs partenaires de développement s'engagent pleinement en faveur de la mise en œuvre effective du Programme d'action de Vienne, qui vise à répondre aux besoins spécifiques des pays en développement sans littoral; b) les partenaires de développement, l'Organisation des Nations Unies et les organisations régionales et internationales compétentes sont prêts à collaborer pour soutenir les pays en développement sans littoral.

### Produits

10.35 Les produits de l'exercice biennal 2018-2019 seront les suivants :

Tableau 10.15 **Produits par catégories**

Produits	Quantité
<b>Services d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts, et rapports correspondants (budget ordinaire)</b>	
<i>Assemblée générale</i>	
Services fonctionnels pour les réunions	
1. Séances de la Deuxième Commission	4
2. Consultations de la Deuxième Commission	14
<i>Examen à mi-parcours de la mise en œuvre du Programme d'action de Vienne</i>	
3. Réunions du Comité préparatoire intergouvernemental	2
4. Réunions de la conférence d'examen à mi-parcours	4
5. Consultations sur le document final de l'examen à mi-parcours	10
6. Réunions régionales d'examen pour l'Afrique	2
7. Réunions régionales d'examen pour l'Asie et l'Europe	2
8. Réunions régionales d'examen pour l'Amérique latine	2
Documents de conférence	
9. Rapport du Secrétaire général sur la mise en œuvre du Programme d'action de Vienne en faveur des pays en développement sans littoral pour la décennie 2014-2024	2

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
<i>Examen à mi-parcours de la mise en œuvre du Programme d'action de Vienne</i>	
10. Rapport du Comité préparatoire intergouvernemental	1
11. Rapports des réunions régionales d'examen	3
12. Ordre du jour provisoire et organisation des travaux de la réunion préparatoire d'experts	1
13. Ordre du jour provisoire annoté de la conférence d'examen à mi-parcours	1
14. Projet de document final de la conférence d'examen à mi-parcours	1
15. Rapport sur l'examen à mi-parcours de la mise en œuvre du Programme d'action de Vienne	1
<i>Conseil économique et social</i>	
Services fonctionnels pour les réunions	
16. Réunions du Forum politique de haut niveau pour le développement durable	2
<i>Réunion annuelle des pays en développement sans littoral au niveau ministériel</i>	
Services fonctionnels pour les réunions :	
17. Réunions ministérielles	2
18. Consultations sur les documents finals des réunions ministérielles	6
Autres services	
<i>Groupes spéciaux d'experts</i>	
Réunions de groupes d'experts sur ce qui suit :	
19. Promotion de la science, de la technologie, de l'innovation et des politiques propices à la transformation structurelle de l'économie et au développement durable dans les pays en développement sans littoral	1
20. Mesures de facilitation du commerce dans les pays en développement sans littoral	1
<i>Groupe des pays en développement sans littoral</i>	
21. Réunions du Groupe des pays en développement sans littoral	10
<b>Autres activités de fond (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)</b>	
Brochures, fiches d'information, planches murales et pochettes de documentation	
22. Diffusion en ligne d'informations sur les préparatifs de l'examen à mi-parcours du Programme d'action de Vienne	2
Communiqués et conférences de presse	
23. Communiqués de presse sur des questions intéressant les pays en développement sans littoral	8
24. Conférences de presse sur des questions intéressant les pays en développement sans littoral	2
Publications en série	
Publications sur ce qui suit :	
25. Questions thématiques intéressant les pays en développement sans littoral, notamment sur la cohérence et les synergies entre la mise en œuvre, le suivi et l'examen du Programme d'action de Vienne et ceux du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (support papier et support électronique)	2
26. Indicateurs de l'état d'avancement de la mise en œuvre du Programme d'action de Vienne et des progrès accomplis par les pays en développement sans littoral dans la réalisation des objectifs de développement durable	2

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
Publications isolées	
Publications sur ce qui suit :	
27. Science, technologie, innovation et politiques propices à la transformation structurelle de l'économie et au développement durable dans les pays en développement sans littoral	1
28. Expériences dans l'intégration du Programme d'action de Vienne	1
29. Meilleures pratiques en matière de développement et de gestion de couloirs en faveur des pays en développement sans littoral	1
30. Mesures de facilitation du commerce dans les pays en développement sans littoral	1
31. Financement du développement de l'infrastructure de transit dans les pays en développement sans littoral	1
Séminaires	
32. Table ronde sur la promotion du rôle de l'aviation dans la transformation structurelle des pays en développement sans littoral	1
33. Table ronde sur la promotion du commerce électronique dans les pays en développement sans littoral	1
34. Débat d'experts sur les meilleures pratiques concernant la gestion durable de l'énergie dans les pays en développement sans littoral	1
35. Manifestation sur le renforcement de la participation du secteur privé à la mise en œuvre du Programme d'action de Vienne	1
36. Manifestation sur les meilleures pratiques en matière de développement et de gestion de couloirs en faveur des pays en développement sans littoral	1
37. Manifestations sur des thèmes intéressant les pays en développement sans littoral en lien avec le Programme 2030 et d'autres programmes de l'Organisation des Nations Unies	2
<b>Coopération internationale et coordination et liaison interorganisations (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)</b>	
Services fonctionnels pour les réunions interorganisations	
38. Réunions du Groupe consultatif interorganisations	2
39. Réunions du Groupe des Nations Unies pour le développement	2
Autres services	
40. Exposés à l'intention des États Membres sur le travail du Bureau du Haut-Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement	4
<b>Coopération technique (ressources extrabudgétaires)</b>	
Projets opérationnels	
41. Renforcement des capacités d'analyse du Groupe de réflexion international sur les pays en développement sans littoral	2
42. Renforcement du rôle du secteur privé dans la mise en œuvre du Programme d'action de Vienne	1
43. Renforcement de la participation des pays en développement sans littoral aux cadres de coopération bilatéraux et régionaux pertinents et de leur adhésion aux conventions internationales	1

10.36 La répartition des ressources prévues pour le sous-programme 2 est indiquée dans le tableau 10.16.

Tableau 10.16 Ressources nécessaires : pays en développement sans littoral

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2016-2017	2018-2019 (avant actualisation des coûts)	2016-2017	2018-2019
Budget ordinaire				
Postes	1 053,7	1 053,7	3	3
Autres objets de dépense	87,7	98,3	–	–
<b>Total partiel</b>	<b>1 141,4</b>	<b>1 152,0</b>	<b>3</b>	<b>3</b>
Ressources extrabudgétaires	766,3	1 000,0	–	–
<b>Total</b>	<b>1 907,7</b>	<b>2 152,0</b>	<b>3</b>	<b>3</b>

- 10.37 Le montant de 1 152 000 dollars, qui représente une augmentation nette de 10 600 dollars par rapport aux crédits ouverts pour 2016-2017, permettrait de reconduire trois postes (1 P-5, 1 P-4 et 1 P-3) et de financer d'autres objets de dépense pour appuyer l'exécution des mandats relevant du programme.
- 10.38 Les autres objets de dépense dont le montant s'élève à 98 300 dollars permettraient essentiellement de financer les services de consultants et d'experts et les voyages du personnel. L'augmentation nette de 10 600 dollars s'explique par la légère révision à la hausse des coûts liés à l'organisation de réunions de groupes d'experts (des ressources étant transférées du sous-programme 3), ainsi que la hausse des dépenses prévues au titre des voyages du personnel aux fins de la préparation de l'examen à mi-parcours du Programme d'action de Vienne (des ressources étant transférées du sous-programme 1). Ces augmentations sont en partie compensées par un moindre recours aux consultants du fait de l'utilisation croissante des capacités techniques internes, qui permet de transférer des ressources au sous-programme 3.

### Sous-programme 3 Petits États insulaires en développement

*Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts): 673 600 dollars*

- 10.39 La responsabilité opérationnelle du sous-programme incombe au Groupe des petits États insulaires en développement. Le sous-programme sera exécuté conformément à la stratégie décrite au sous-programme 3 du programme 8 du plan-programme biennal et des priorités pour l'exercice 2018-2019.

Tableau 10.17 Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Aider les petits États insulaires en développement à mettre en œuvre les Orientations de Samoa

Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès		Mesure des résultats			
			2018-2019	2016-2017	2014-2015	2012-2013
a) Conscience plus nette, et prise en considération accrue, dans les mécanismes nationaux, régionaux et mondiaux, du cas particulier que constituent les petits États insulaires en développement et de leurs points vulnérables	i) Augmentation du nombre de références en faveur de la mise en œuvre des Orientations de Samoa figurant dans des déclarations, résolutions et décisions adoptées aux niveaux mondial et régional	Objectif	7	6	5	
		Estimation		6	5	
		Résultats effectifs			5	
	ii) Augmentation du nombre d'activités de sensibilisation menées par les organismes des Nations Unies, y compris sous forme d'ateliers de renforcement des capacités, de réunions d'information et de publications, qui prennent en compte les difficultés particulières des petits États insulaires en développement	Objectif	11	10	8	
		Estimation		9	8	6
		Résultats effectifs			8	6
b) Renforcement de l'appui apporté par la communauté internationale aux petits États insulaires en développement aux fins de la mise en œuvre des Orientations de Samoa, de l'adaptation aux changements climatiques et de l'atténuation de leurs effets	Augmentation du nombre de partenaires de développement qui s'engagent à aider les petits États insulaires en développement dans le cadre de dispositifs de financement d'activités contre les changements climatiques, tels que le Fonds vert pour le climat, le Fonds pour l'environnement mondial et le Fonds d'investissement pour le climat	Objectif	17	16	13	10
		Estimation		15	13	10
		Résultats effectifs			13	10
c) Renforcement de la collaboration interorganisations et des partenariats visant à soutenir les petits États insulaires en développement	Augmentation du nombre de programmes et d'activités menés conjointement par les partenaires de développement, les organismes des Nations Unies, le secteur privé, les milieux universitaires et les organisations non gouvernementales, y compris dans le cadre de la coopération triangulaire Sud-Sud avec les partenaires de développement, et notamment des ateliers de renforcement des capacités et des activités d'assistance technique et d'aide financière, qui bénéficient aux petits États insulaires en développement	Objectif	10	9	8	7
		Estimation		10	8	7
		Résultats effectifs			8	7

## Titre IV Coopération internationale pour le développement

Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès		Mesure des résultats			
			2018-2019	2016-2017	2014-2015	2012-2013
d) Renforcement de la cohérence et des effets de synergie concernant les questions touchant les petits États insulaires en développement entre les mécanismes des Nations Unies relatifs à la mise en œuvre, au suivi et à l'examen du Programme de développement durable à l'horizon 2030, du Programme d'action d'Addis-Abeba, de l'Accord de Paris et du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe et ceux relatifs aux Orientations de Samoa	Augmentation du nombre de références aux petits États insulaires en développement et aux questions relatives à leur développement dans des déclarations, résolutions et décisions adoptées aux niveaux mondial et régional dans le cadre de débats intergouvernementaux relatifs au Programme de développement durable à l'horizon 2030, au Programme d'action d'Addis-Abeba, à l'Accord de Paris et au Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe	Objectif	6	5		
		Estimation		6		
		Résultats effectifs				

### Facteurs externes

- 10.40 Le sous-programme devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) les petits États insulaires en développement et leurs partenaires de développement s'engagent pleinement en faveur de la mise en œuvre effective du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement, de la Stratégie de Maurice et des Orientations de Samoa; b) le climat politique et socioéconomique y est favorable à la mise en œuvre des stratégies de développement arrêtées au niveau mondial en leur faveur; c) les partenaires de développement fournissent les ressources financières voulues et prennent des mesures en faveur des petits États insulaires en développement, compte tenu des incertitudes et des conséquences délétères possibles à moyen et long terme de la crise financière, des crises de dette souveraine et des autres crises.

### Produits

- 10.41 Les produits de l'exercice biennal 2018-2019 seront les suivants :

Tableau 10.18 **Produits par catégories**

Produits	Quantité
<b>Services d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts et établissement de rapports à leur intention (budget ordinaire)</b>	
<i>Assemblée générale</i>	
Services fonctionnels à fournir aux réunions	
1. Réunions de l'Assemblée générale et de ses organes subsidiaires, notamment sur le point de l'ordre du jour relatif à l'examen à mi-parcours des Modalités d'action accélérées des petits États insulaires en développement (Orientations de Samoa)	4
<i>Conseil économique et social</i>	
Services fonctionnels à fournir aux réunions	
2. Réunions du Forum politique de haut niveau pour le développement durable, notamment sur le point de l'ordre du jour relatif à l'examen à mi-parcours des Orientations de Samoa	4

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
Autres services	
<i>Groupe spéciaux d'experts</i>	
3. Réunion du groupe d'experts sur l'intégration des Orientations de Samoa et des questions relatives aux petits États insulaires en développement dans les travaux du système des Nations Unies et sur l'amélioration de la cohérence des processus menés sous l'égide des Nations Unies qui portent sur les problèmes des petits États insulaires en développement	1
4. Rapport de la réunion du groupe d'experts sur l'intégration des Orientations de Samoa et des questions relatives aux petits États insulaires en développement dans les travaux du système des Nations Unies et l'amélioration de la cohérence des processus menés sous l'égide des Nations Unies qui portent sur les problèmes des petits États insulaires en développement	1
<b>Autres activités de fond (budget ordinaire)</b>	
Brochures, fiches d'information, planches murales, pochettes de documentation	
5. Informations sur la mise en œuvre des Orientations de Samoa, du Programme d'action de la Barbade pour le développement durable des petits États insulaires en développement et de la Stratégie de Maurice pour la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement	4
Communiqués de presse, conférences de presse	
6. Communiqués de presse sur des questions relatives aux petits États insulaires en développement	4
7. Conférences de presse sur des questions relatives aux petits États insulaires en développement	4
Publications non périodiques	
8. Appui international fourni aux petits États insulaires en développement pour la concrétisation des objectifs de développement durable et des Orientations de Samoa (support papier et support électronique)	1
9. Documents de réflexion thématiques et notes d'information sur des questions relatives à la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 dans les petits États insulaires en développement (support électronique)	2
Séminaires	
Débats ouverts sur :	
10. L'appui fourni par les partenaires de développement aux petits États insulaires en développement pour la concrétisation des objectifs de développement durable et des orientations de Samoa	1
11. Les moyens par lesquels le système des Nations Unies et d'autres institutions intergouvernementales internationales, y compris les organisations intergouvernementales régionales dont les petits États insulaires en développement sont membres, peuvent renforcer la collaboration grâce à des initiatives et des activités conjointes	1
12. La participation du secteur privé à la mise en œuvre des Orientations de Samoa	2
13. Les effets des changements climatiques sur les objectifs de développement des petits États insulaires en développement	1
14. Les enseignements tirés de l'expérience en matière de conservation et d'utilisation durable des ressources marines aux fins du développement durable dans les petits États insulaires en développement	1

**Titre IV**      **Coopération internationale pour le développement**

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
<b>Coopération internationale et coordination et liaison interorganisations (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)</b>	
Contribution à des produits communs	
15. Contribution au rapport du Secrétaire général sur le suivi et l'application des Modalités d'action accélérées des petits États insulaires en développement (Orientations de Samoa) et de la Stratégie de Maurice pour la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement	2
16. Contribution au rapport du Secrétaire général sur les océans et le droit de la mer	2

10.42 La répartition des ressources prévues pour le sous-programme 3 est indiquée dans le tableau 10.19.

**Tableau 10.19 Ressources nécessaires : petits États insulaires en développement**

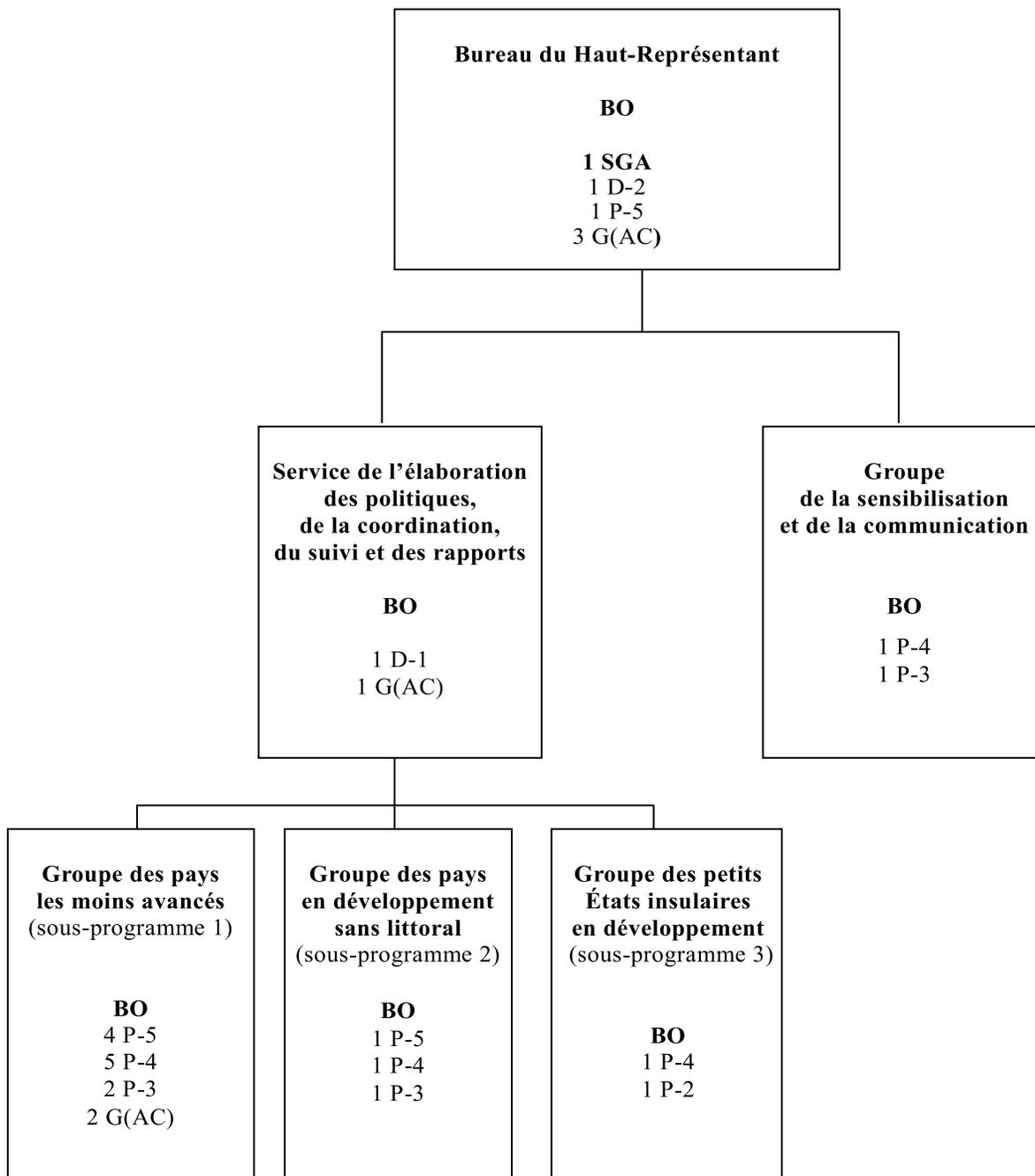
<i>Catégorie</i>	<i>Ressources (en milliers de dollars É.-U.)</i>		<i>Postes</i>	
	<i>2016-2017</i>	<i>2018-2019 (avant actualisation des coûts)</i>	<i>2016-2017</i>	<i>2018-2019</i>
A. Budget ordinaire				
Postes	595,5	595,5	2	2
Autres objets de dépense	60,3	78,1	–	–
<b>Total partiel</b>	<b>655,8</b>	<b>673,6</b>	<b>2</b>	<b>2</b>
B. Ressources extrabudgétaires	142,3	500,0	–	–
<b>Total</b>	<b>798,1</b>	<b>1 173,6</b>	<b>2</b>	<b>2</b>

10.43 Le montant de 673 600 dollars, qui représente une diminution nette de 17 800 dollars par rapport aux crédits ouverts pour 2016-2017, permettrait de reconduire deux postes (1 P-4 et 1 P-2) et de financer d'autres objets de dépense pour appuyer l'exécution des mandats relevant du programme.

10.44 Les autres objets de dépense dont le montant s'élève à 78 100 dollars permettraient principalement de financer les services de consultants et d'experts et les voyages du personnel. L'augmentation nette de 17 800 dollars s'explique par la hausse des dépenses à prévoir au titre des services de consultants et des voyages du personnel dans le cadre des préparatifs de l'examen à mi-parcours de la mise en œuvre des Orientations de Samoa (des ressources étant transférées des sous-programmes 1 et 2). Cette augmentation est en partie compensée par le transfert au sous-programme 2 de ressources destinées à financer des services d'experts.

## Annexe I

### Organigramme et répartition des postes pour l'exercice biennal 2018-2019



**Annexe II****État récapitulatif de la suite donnée aux recommandations formulées par les organes de contrôle**

---

*Résumé de la recommandation**Suite donnée à la recommandation*

---

**Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (A/70/7)**

Le Comité consultatif note que sept des 10 nouveaux postes approuvés pour l'exercice 2014-2015 n'ont pas encore été pourvus et que la procédure de recrutement n'en est qu'à ses débuts pour certains d'entre eux. Le Comité consultatif est préoccupé par la longueur des procédures de recrutement (par. IV.39).

Le Comité consultatif compte que le renforcement des capacités techniques assuré par la création de postes supplémentaires se traduira par un recours moindre aux consultants (par. IV.44).

Le Comité consultatif considère que les renseignements sur les ressources demandées au titre des différents chapitres du projet de budget-programme devraient toujours être présentés à un niveau de détail qui permette de faciliter l'examen par l'Assemblée générale de chaque élément ou de chaque sous-programme à l'intérieur du chapitre (par. IV.46).

Au moment de l'élaboration du présent rapport, seuls deux des 28 postes approuvés étaient à pourvoir.

Les produits plus nombreux qui figurent dans le projet de programme du Bureau seront réalisés à l'aide des capacités techniques que la création de postes a permis de renforcer et sans recours supplémentaire aux services de consultants

Les ressources demandées au titre des différents chapitres du projet de budget-programme sont présentées en détail dans le présent rapport.

---

## Annexe III

### Produits de l'exercice 2016-2017 non reconduits en 2018-2019

<i>A/70/6 (Sect. 10), paragraphe</i>	<i>Produit</i>	<i>Quantité</i>	<i>Explication</i>
<b>Sous-programme 1. Pays les moins avancés</b>			
10.41 a) i) b.	Rapport sur les conclusions de l'examen à mi-parcours du Programme d'action d'Istanbul	1	Achevé. Ce produit était lié à l'Examen approfondi de haut niveau à mi-parcours de la mise en œuvre du Programme d'action d'Istanbul en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2011-2020, qui s'est tenu en 2016.
10.41 a) iii) a.	Services fonctionnels pour les réunions préparatoires d'experts	8	Achevé. Ce produit était lié à l'Examen approfondi de haut niveau à mi-parcours de la mise en œuvre du Programme d'action d'Istanbul, qui s'est tenu en 2016.
10.41 a) iii) a.	Services fonctionnels pour les réunions thématiques spéciales du Président de l'Assemblée générale	2	Achevé. Ce produit était lié à l'Examen approfondi de haut niveau à mi-parcours de la mise en œuvre du Programme d'action d'Istanbul, qui s'est tenu en 2016.
10.41 a) iii) a.	Services fonctionnels pour l'examen à mi-parcours	10	Achevé. Ce produit était lié à l'Examen approfondi de haut niveau à mi-parcours de la mise en œuvre du Programme d'action d'Istanbul, qui s'est tenu en 2016.
10.41 a) iii) a.	Services fonctionnels pour les consultations sur le document final de l'examen à mi-parcours	10	Achevé. Ce produit était lié à l'Examen approfondi de haut niveau à mi-parcours de la mise en œuvre du Programme d'action d'Istanbul, qui s'est tenu en 2016.
10.41 a) iii) a.	Services fonctionnels pour une manifestation organisée par le Conseil économique et social	1	Achevé. Ce produit était lié à l'Examen approfondi de haut niveau à mi-parcours de la mise en œuvre du Programme d'action d'Istanbul, qui s'est tenu en 2016.
10.41 a) iii) a.	Services fonctionnels pour les réunions thématiques et sectorielles préalables à l'examen à mi-parcours	10	Achevé. Ce produit était lié à l'Examen approfondi de haut niveau à mi-parcours de la mise en œuvre du Programme d'action d'Istanbul, qui s'est tenu en 2016.
10.41 a) iii) b.	Résumé des documents finals des différentes manifestations préalables à la l'examen à mi-parcours	1	Achevé. Ce produit était lié à l'Examen approfondi de haut niveau à mi-parcours de la mise en œuvre du Programme d'action d'Istanbul, qui s'est tenu en 2016.
10.41 a) iii) b.	Rapport sur les travaux de la réunion thématique spéciale du Président de l'Assemblée générale	1	Achevé. Ce produit était lié à l'Examen approfondi de haut niveau à mi-parcours de la mise en œuvre du Programme d'action d'Istanbul, qui s'est tenu en 2016.
10.41 a) iii) b.	Rapport sur une manifestation organisée par le Conseil économique et social	1	Achevé. Ce produit était lié à l'Examen approfondi de haut niveau à mi-parcours de la mise en œuvre du Programme d'action d'Istanbul, qui s'est tenu en 2016.
10.41 a) iii) b.	Ordre du jour provisoire et organisation des travaux de la réunion préparatoire d'experts	1	Achevé. Ce produit était lié à l'Examen approfondi de haut niveau à mi-parcours de la mise en œuvre du Programme d'action d'Istanbul, qui s'est tenu en 2016.
10.41 a) iii) b.	Ordre du jour provisoire annoté de l'examen à mi-parcours	1	Achevé. Ce produit était lié à l'Examen approfondi de haut niveau à mi-parcours de la mise en œuvre du Programme d'action d'Istanbul, qui s'est tenu en 2016.
10.41 a) iii) b.	Projet de document final de l'examen à mi-parcours	1	Achevé. Ce produit était lié à l'Examen approfondi de haut niveau à mi-parcours de la mise en œuvre du Programme d'action d'Istanbul, qui s'est tenu en 2016.

## Titre IV      Coopération internationale pour le développement

<i>A/70/6 (Sect. 10), paragraphe</i>	<i>Produit</i>	<i>Quantité</i>	<i>Explication</i>
10.41 a) iii) b.	Projet de règlement intérieur provisoire de l'examen à mi-parcours	1	Achevé. Ce produit était lié à l'Examen approfondi de haut niveau à mi-parcours de la mise en œuvre du Programme d'action d'Istanbul, qui s'est tenu en 2016.
10.41 a) iii) b.	Document final	1	Achevé. Ce produit était lié à l'Examen approfondi de haut niveau à mi-parcours de la mise en œuvre du Programme d'action d'Istanbul, qui s'est tenu en 2016.
10.41 a) iii) b.	Rapport sur les travaux de la réunion préparatoire d'experts	1	Achevé. Ce produit était lié à l'Examen approfondi de haut niveau à mi-parcours de la mise en œuvre du Programme d'action d'Istanbul, qui s'est tenu en 2016.
10.41 a) iii) b.	Rapport sur les travaux de l'examen à mi-parcours	1	Achevé. Ce produit était lié à l'Examen approfondi de haut niveau à mi-parcours de la mise en œuvre du Programme d'action d'Istanbul, qui s'est tenu en 2016.
10.41 a) v)	Services fonctionnels pour la réunion extraordinaire du Conseil des chefs de secrétariat organisée en marge de l'examen à mi-parcours	1	Achevé. Ce produit était lié à l'Examen approfondi de haut niveau à mi-parcours de la mise en œuvre du Programme d'action d'Istanbul, qui s'est tenu en 2016.
10.41 c) iii)	Diffusion en ligne d'informations sur les préparatifs de l'examen à mi-parcours du Programme d'action d'Istanbul	4	Achevé. Ce produit était lié à l'Examen approfondi de haut niveau à mi-parcours de la mise en œuvre du Programme d'action d'Istanbul, qui s'est tenu en 2016.
10.41 c) v)	Réunions ayant trait à la création de la Banque de technologies	2	Achevé. Ce produit était lié à la mise en place de la Banque de technologies pour les pays les moins avancés, qui devrait avoir lieu en 2017.
10.41 c) v)	Rapport sur la mise en place de la Banque de technologies	1	Achevé. Ce produit était lié à la mise en place de la Banque de technologies pour les pays les moins avancés, qui devrait avoir lieu en 2017.
<b>Total partiel</b>		<b>60</b>	
<b>Sous-programme 2. Pays en développement sans littoral</b>			
10.44 a) ii)	Création et coordination d'un groupe de travail interinstitutions pour l'élaboration d'indicateurs permettant de mesurer les progrès de la mise en œuvre du Programme d'action de Vienne	1	Achevé.
<b>Total partiel</b>		<b>1</b>	
<b>Sous-programme 3. Petits États insulaires en développement</b>			
10.47 a) ii)	Réunion d'un groupe spécial d'experts sur les enjeux d'un développement urbain durable dans les petits États insulaires en développement	1	Achevé. Ce produit était lié aux préparatifs de la Conférence des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable (Habitat III), qui s'est tenue en 2016.
10.47 b) iii)	Manifestations spéciales : débats ouverts sur l'intégration des Orientations de Samoa dans le système des Nations Unies	1	Achevé.

**Chapitre 10 Pays les moins avancés, pays en développement sans littoral et petits États insulaires en développement**

<i>A/70/6 (Sect. 10), paragraphe</i>	<i>Produit</i>	<i>Quantité</i>	<i>Explication</i>
10.47 b) iii)	Manifestations spéciales : consultations à l'échelon régional sur l'intégration des Orientations de Samoa dans le système des Nations Unies	3	Achevé.
10.47 b) iii)	Manifestations spéciales : débat ouvert sur la participation du secteur privé à la mise en œuvre des Orientations de Samoa	1	Achevé.
	<b>Total partiel</b>	<b>6</b>	
	<b>Total</b>	<b>67</b>	